

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2021



C'est la rentrée !

SOMMAIRE



RENTRÉE SCOLAIRE

Pages 4-6



SPORT

Page 7



INFOS LOCALES

Pages 8-10



INFOS DU JIS

Page 11



VIE ASSOCIATIVE

Page 12



SOCIAL

Page 13



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 14-15



SORTIR

Pages 16-17



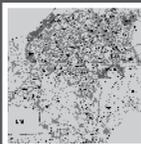
TRAVAUX

Page 18



TPM VOUS INFORME

Page 19



TPM

Révision du PLU

Pages 20-23



RETOUR EN IMAGES

Pages 25-27



AGENDA DU MOIS

Pages 28-29



LA CRAU AUTREFOIS

Page 31





Le mois de juin aura vu se tenir les élections départementales et régionales, désignant, pour les six ans à venir, les nouveaux élus des Conseils Départemental et Régional.

Marc GIRAUD a été réélu à la fois Conseiller Départemental de notre canton de La Crau, et Président du Conseil Départemental. Sa binôme Patricia ARNOULD, ma Première Adjointe au sein du Conseil Municipal de La Crau, a elle aussi été réélue Conseillère Départementale de notre canton et, en outre, élue Vice-présidente. Le mandat de Renaud MUSELIER, comme Président du Conseil Régional, est également renouvelé.

Cette stabilité de son environnement politique est de bon augure pour la commune. De par les champs d'actions que la loi leur confère, le Département et la Région constituent, en effet, deux collectivités partenaires des communes.

Ainsi, Marc GIRAUD au travers de nos échanges quotidiens, comme Renaud MUSELIER à l'occasion de sa visite à La Crau le 22 juin dernier, m'ont apporté la garantie du plein et entier soutien de leur collectivité, pour permettre le financement des projets de mandat de notre équipe, notamment la future gendarmerie, la réhabilitation en espace culturel de la Villa « les Tilleuls », la poursuite de la réfection des voiries, l'embellissement de nos quartiers, ou la plantation d'arbres et végétaux.

C'est, par ailleurs, déjà la rentrée. Les écoles ont fait l'objet de travaux d'entretien par les services communaux, afin d'accueillir au mieux nos bambins pour la reprise. Malheureusement, cette rentrée s'inscrira à nouveau dans le cadre du protocole sanitaire établi par l'Education Nationale.

Toutefois, la perspective de l'automne est semble-t-il porteuse d'espoir, du fait du niveau de la couverture vaccinale dont les bénéficiaires se font ressentir.

Avec la reprise de la vie associative sportive et culturelle qui a tant manqué aux bénévoles, aux familles, aux enfants, et tout bonnement à notre ville, espérons que c'est le retour à la vie normale qui se profile.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

RENTRÉE SCOLAIRE



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

Environ 1700 jeunes élèves craurois, âgés de 3 à 11 ans, reprennent dès le jeudi 2 septembre le chemin de l'école.

Voici quelques informations utiles qui vous aideront à aborder cette rentrée scolaire dans les meilleures conditions.



LES ÉCOLES CRAUROISES

Nous vous rappelons les coordonnées et les noms des directeurs de chaque école :



Ecole Maternelle Marie MAURON **8 classes**

801, Avenue de Limans
☎ 04.94.66.71.45 - Email : ecole.0831684E@ac-nice.fr
Directrice : Mme FERROU Laurence



Ecole Maternelle Jules AUDIBERT **6 classes**

Avenue du 8 mai 1945
☎ 04.94.66.16.57 - Email : ecole.0831313B@ac-nice.fr
Directrice : Mme MASSON Chantal



Ecole Maternelle Louis PALAZY **5 classes**

Allée Messugues, La Moutonne
☎ 04.94.57.20.19 - Email : ecole.0831194X@ac-nice.fr
Directrice : Mme LEBLOND Florence



Groupe Scolaire Marcel PAGNOL **11 classes de la maternelle au CM2**

Chemin du Moulin Premier
☎ 04.94.66.73.54 - Email : ecole.0831524F@ac-nice.fr
Directrice : Mme BOUCHARD Carina



Ecole Élémentaire Jean GIONO **15 classes**

210 rue Jean Natte
☎ 04.94.66.71.08 - Email : ecole.0831202F@ac-nice.fr
Directrice : Mme BONNARDEL Elinn



Ecole Élémentaire Jean AICARD **12 classes**

(dont 1 classe ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
Avenue de la 1^{ère} D.F.L.
☎ 04.94.66.74.98 - Email : ecole.0831191U@ac-nice.fr
Directeur : M. BOIRON Claude



Ecole Élémentaire Jules FERRY **10 classes**

185, Vieux Chemin d'Hyères, La Moutonne
☎ 04.94.57.73.75 - Email : ecole.0830567R@ac-nice.fr
Directrice : Mme RAIBAUD Ludivine

PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE TYPE D'UN ÉLÈVE CRAUROIS

Le tableau suivant récapitule l'organisation des temps scolaires, les possibilités d'activités périscolaires et de transports scolaires.

HORAIRES	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
7h30/8h30	Accueil et activités périscolaires organisés par le J.I.S.
8h/8h30	Transport scolaire Aller
8h30/11h30	Temps scolaire : cours
11h30/13h30	Temps méridien / Restauration scolaire Certaines activités peuvent être organisées selon les écoles
13h30/16h30	Temps scolaire : cours
16h30/17h	Transport scolaire Retour
16h30/18h30	Accueil et activités périscolaires organisés par le J.I.S.

A NOTER :

✓ Accueil Périscolaire « Matins/Soirs & Mercredis »

Les inscriptions aux activités périscolaires et à l'accueil de loisirs du mercredi sont gérées par l'association Jeunesse Inter Services (JIS).

Infos : JIS (Espace Pluriel - Parking Jean Moulin) - 04.94.57.81.94 - www.jis-lacrau.com

✓ Transports scolaires

Les écoles suivantes sont desservies par les bus scolaires : Marcel Pagnol, Marie Mauron, Jean Giono, Louis Palazy et Jules Ferry.

Les inscriptions sont gérées par le Service des Transports Scolaires situé à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République). Il est à souligner que le service est gratuit pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Pour tout nouveau dossier ou renouvellement de carte de bus arrivant à échéance, il convient de fournir une photo de l'enfant, ainsi qu'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse. Pour les autres situations, ces pièces ne sont pas requises.

Infos : Service communal des Transports Scolaires - Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)

✓ Restauration scolaire

- **Tarif :** Le prix du repas enfant est fixé à 3,65 € pour l'année scolaire 2021-2022

- **Inscriptions :** Pour les usagers ayant omis de procéder à l'inscription de leur enfant une fois la rentrée des classes effectuée, celle-ci devra se faire directement via le Portail Famille.

- **Facturation :** La facturation est établie en post-paiement, c'est-à-dire après avoir consommé les repas. Le règlement s'effectue par prélèvement automatique ou par paiement en ligne, via le portail famille.

- **Infos :** Service communal de Restauration Scolaire - Mairie annexe (15 boulevard de la République) - 04.89.29.51.66 ou 04.94.01.56.80 (poste 204) - restauration.scolaire@villeladelacrau.fr



MAINTIEN DU PLAN VIGIPIRATE

Une vigilance renforcée continue de s'appliquer concernant les établissements scolaires. Concrètement, des mesures de sécurité telles que l'accueil obligatoire à l'entrée de l'école par un adulte ou la vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement seront assurées.

S'agissant du jour de la rentrée des classes, chaque école a mis en place des mesures appropriées allant d'une rentrée échelonnée à l'impossibilité pour les parents d'entrer à l'intérieur de l'établissement. Dans l'intérêt de tous, merci de bien vouloir respecter ces mesures.

MESURES SANITAIRES

Information CORONAVIRUS COVID-19



Pour plus d'infos concernant ce protocole, vous pouvez consulter le site www.education.gouv.fr.

Le Ministère de l'Education Nationale a diffusé le 28 juillet 2021 un nouveau protocole sanitaire pour l'année scolaire 2021-2022. Ce protocole prévoit une graduation des mesures selon la situation épidémique.

Une échelle de quatre niveaux de mesure est créée :

- ✓ Niveau 1 / niveau vert
- ✓ Niveau 2 / niveau jaune
- ✓ Niveau 3 / niveau orange
- ✓ Niveau 4 / niveau rouge

Sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé Publique France, le passage d'un niveau à l'autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région), afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

A l'heure où nous imprimons ce numéro, nous ne connaissons pas encore le niveau applicable pour la rentrée scolaire. Celui-ci sera fonction de la situation épidémique et sera indiqué par les autorités, préalablement à la reprise des enseignements.

Il est enfin important de rappeler le rôle essentiel des parents d'élèves. Ceux-ci doivent en effet s'engager à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore qui ont été identifiés comme contact à risque, ne doivent pas se rendre à l'école, et le directeur doit en être informé.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements scolaires pendant les vacances d'été. Outre les petits travaux d'entretien courant et de maintenance, tels que réparations de mobilier, pose d'étagères et de tableaux, etc., l'équipe du Service Bâtiments de la Ville a effectué les interventions suivantes :

✓ Ecole élémentaire Jean AICARD :

Reprise de l'évacuation de la cuisine satellite, remise en peinture des sanitaires du 1^{er} étage, reprise des dalles de sol abimées dans le hall et dans les couloirs.

✓ Ecole élémentaire Jean GIONO :

Peinture de deux classes et du local de stockage du 1^{er} étage, reprise de la faïence des sanitaires garçons du 1^{er} étage.

✓ Ecole élémentaire Jules FERRY :

Réalisation de travaux de peinture dans les couloirs (côté parking), dans une classe et dans le bureau de la directrice. Reprise également de la crédence de la cuisine.

✓ Ecole maternelle Jules AUDIBERT :

Reprise des dalles de sol abimées dans le hall et dans les couloirs.

✓ Ecole maternelle Louis PALAZY :

Peinture des bancs de la cour.

✓ Groupe scolaire Marcel PAGNOL :

Peinture de 3 classes et pose de ventilateurs de plafond dans chaque classe.

Pour finir, rajoutons qu'il a été procédé à l'installation de sèche-mains automatiques dans l'ensemble des écoles (sauf à l'école Jules Audibert), ainsi qu'au changement des dérouleurs de papier toilette.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Informations données sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie associative sportives



L'école municipale des sports présente l'occasion pour les enfants craurois de pratiquer un sport dans des conditions optimales avec des éducateurs diplômés d'Etat.

Conditions à remplir : Les enfants doivent être domiciliés à La Crau, ne doivent pas être licenciés dans la discipline choisie et ne peuvent pas cumuler 2 activités différentes de l'Ecole Municipale des Sports. Une tenue sportive adaptée est exigée.

Adhésion : 30 € par enfant pour l'année et par activité.

Un tarif spécifique est appliqué pour les activités nautiques (voir ci-dessous).

Activités :

ACTIVITÉ	LIEU	JOUR ET HORAIRES	ÂGES
Activités motrices et multisports	Complexe Sportif de l'Estagnol La Moutonne	Mercredi 9h - 11h	Grande section Maternelle + CP
		Mercredi 11h - 12h	Petite / Moyenne section Maternelle
Initiation à la boxe	Parc des Sports Louis Palazy	Mercredi 14h - 15h	Enfants nés en 2012/2013/2014
		Mercredi 15h15 - 16h30	Enfants nés en 2009/2010/2011
		Mercredi 17h - 18h30	Enfants nés en 2006/2007/2008
Initiation à la pétanque	Place Félix Reynaud	Mercredi 10h - 12h	Enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2
		Mercredi 14h - 16h30	Collégiens et lycéens
Activités nautiques (voir ci-contre)	Base Nautique de Carqueiranne	Mercredi 14h - 17h	Enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Collégiens et lycéens
Initiation au badminton	Complexe Sportif de l'Estagnol La Moutonne	Lundi 17h - 17h45	CE2, CM1 et CM2
		Lundi 17h15 - 18h	Collégiens et lycéens

Renseignements : Dès le samedi 4 septembre 2021, au Forum des Associations ou ensuite en Mairie Annexe au Service des Sports (tel : 04.94.01.56.86).

Inscriptions :

Elles seront prises au Service des Sports, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, selon le planning ci-après, en fonction de l'activité choisie. Attention ! Les places sont limitées.

- ✓ **Lundi 6 et mardi 7 septembre :** inscriptions aux Activités Nautiques et à la Pétanque
- ✓ **Mercredi 8 septembre :** inscriptions aux Activités Multisports
- ✓ **Jeudi 9 et vendredi 10 septembre :** inscriptions au Badminton et à la Boxe
- ✓ **Samedis 11 et 18 septembre (de 9h à 12h) :** inscriptions ouvertes à l'ensemble des activités, sous réserve des places disponibles.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- une photo d'identité
- un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- une attestation d'assurance couvrant les risques extra-scolaires
- un chèque pour le paiement de l'adhésion libellé à l'ordre suivant : « Régie Sports et Loisirs La Crau »

Cas particulier des activités nautiques :

Deux périodes seront proposées : du 8 septembre au 17 novembre 2021 et du 27 avril au 22 juin 2022. Le tarif est de 85 € par enfant et par période. Les activités nautiques proposées sont : optimist, catamaran, kayak et paddle. Les enfants pourront se rendre à la Base Nautique de Carqueiranne en empruntant un transport organisé et pris en charge par la Commune (départ de l'Hôtel de Ville à 13h30 et retour à 17h30 avec un passage par La Moutonne).

A noter : Le nombre de places étant limité, les enfants n'ayant pas pu participer à la 1^{ère} session, seront prioritaires pour la 2^{ème}.

Toutes les autres activités débuteront le mercredi 15 septembre, sauf le badminton qui reprendra le lundi 13 septembre. Elles se termineront le lundi 20 et le mercredi 22 juin 2022. Pour rappel, les écoles municipales de sport ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.

Les Activités Nautiques Adultes

Elles seront proposées aux personnes de plus de 18 ans, le mardi de 17h à 19h, et le samedi de 9h30 à 12h à la Base Nautique de Carqueiranne. Elles seront encadrées par Hervé BOUTY et Arthur POLLET, Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives.

Deux sessions sont programmées :

- ✓ du mardi 7 septembre au samedi 17 novembre 2021 (avec cours de 9h30 à 17h pour la dernière journée)
- ✓ du mardi 26 avril au samedi 25 juin 2022 (avec cours de 9h30 à 17h pour la dernière journée)

Tarif : 55 € par session et par personne

Nous vous proposons un zoom sur trois craurois qui se distinguent chacun dans leur domaine et qui ont comme point commun d'être passionnés par ce qu'ils font. Le premier a eu l'honneur de représenter la France aux Jeux Olympiques et de réaliser un véritable exploit sportif, la seconde a fait un passage télé remarqué dans une émission de grande écoute et la troisième fait partager aux tout-petits son amour du théâtre et des jolies histoires au moyen d'un concept très original...

Nicolas NAVARRO Un Craurois aux Jeux Olympiques de Tokyo

Nicolas NAVARRO a réalisé le rêve ultime propre à tout sportif de haut niveau : participer aux Jeux Olympiques. Et l'athlète craurois n'a pas fait que participer... Il a véritablement accompli une performance de premier plan, portant ainsi haut les couleurs de la France et... de sa ville d'origine.

Agé aujourd'hui de 30 ans, Nicolas a commencé la course à pied tardivement, en 2012. Il a en fait débuté sa carrière sportive sur un vélo. Il était licencié à l'Etoile Sportive de La Garde avec un certain Christophe LAPORTE, mais a abandonné le cyclisme après une mauvaise chute en juniors. C'est au sein du club Cap Garonne du Pradet qu'il a effectué ses premières armes en athlétisme. Il a d'ailleurs fait sa toute première course à La Crau !... Il est désormais licencié à l'Aix Athlé Provence.

Le Craurois a gagné son ticket pour les JO de Tokyo, lors du Marathon de Valence en décembre 2019, en réalisant un temps de 2h 10mn 1s, soit plus d'1 minute en-dessous des minima fixés à 2h 11mn 30s. Il s'est préparé intensivement pour cette échéance en parcourant plus de 200km par se-

maine, sachant qu'en plus des minima, il devait impérativement valider un test sur 30 km, quelques semaines avant les JO, pour assurer sa place dans l'équipe de France.

Cette place, il l'a évidemment décrochée et il l'a honorée de très belle manière, le 8 août à Sapporo, en bouclant l'épreuve mythique du Marathon Olympique en 2h 12mn 50s. Les conditions étaient particulièrement pesantes. Il y avait la chaleur certes (28 degrés), mais surtout un taux d'humidité de 80% qui ont mis les organismes à rude épreuve. Nombreux sont en effet les athlètes qui ont abandonné en course, mais Nicolas, parti prudemment, a peu à peu opéré une incroyable remontée. Lui qui s'était fixé l'objectif de terminer dans les 30 premiers du classement a finalement passé la ligne d'arrivée en 12^{ème} position ! Il termine à 4mn 12s de l'intouchable Kénya Eliud KIPCHOGE, mais il se classe 1^{er} Français, grâce à son excellente gestion de course et à son énorme finish.

« *Ma prudence a payé* », nous a-t-il avoué. « *Je me suis senti galvanisé en rattrapant les uns après les autres les coureurs qui me devançaient. J'en ai même oublié ma souffrance et*

j'aurais presque pu courir encore une dizaine de kilomètres supplémentaires !... »

Nous avons eu la chance de pouvoir échanger quelques mots avec le champion craurois, une semaine après son retour en France. Il n'a pas vraiment eu le temps de décompresser après sa compétition. Quelques heures après la fin du Marathon, il a pris un premier avion en direction de Tokyo, où il a tout de même pu assister à la cérémonie de clôture avec l'équipe de France; puis, le lendemain, direction Paris, avant de rejoindre son Sud natal. Nicolas n'a pu profiter que d'une journée de repos, avant de reprendre son travail dans une grande enseigne sportive de la région marseillaise. Après des mois et des mois de préparation et d'entraînement intensif, la parenthèse olympique s'est donc vite refermée...

La très belle performance de Nicolas, de même que les efforts et sacrifices consentis au quotidien pour atteindre le plus haut niveau, ne peuvent que susciter l'admiration. Sa prochaine grande échéance est fixée à l'été 2022, avec les Championnats du Monde d'Athlétisme qui se dérouleront aux Etats-



Unis (il est d'ores et déjà qualifié grâce à sa 12^{ème} place aux JO). Et puis, en point de mire, il y a bien sûr les JO de Paris 2024... Toute la ville sera forcément derrière lui pour le soutenir et l'encourager, que ce soit pour ces grands rendez-vous ou pour toutes ses compétitions à venir !

UNE FAMILLE DE CHAMPIONS

Dans la famille NAVARRO, il n'y a pas un, mais deux champions de course à pied ! Julien, le frère de Nicolas, lui aussi licencié au club d'Aix Athlé Provence, a également à son actif d'excellents résultats. Il pratique notamment le trail et les courses sur route et truste les premières places à chaque participation. Récemment, il a remporté un des plus beaux défis sur route : l'ascension du Col de la Bonette (route la plus haute d'Europe qui culmine à 2802m) avec 27 km de montée et 1700m de dénivelé. Pour sa première participation, Julien a décroché la victoire en 1h 52mn 26s, pulvérisant ainsi le record de l'épreuve (établi depuis 2009) de 6 minutes... Le 12 septembre, il participera au Championnat de France de course en montagne à Ancelle, dans les Hautes-Alpes, avec l'espoir de se qualifier pour les Mondiaux de la spécialité prévus en Thaïlande, du 11 au 14 novembre 2021.



Caroline FIER CHERCHEUSE D'APPART' !

Cette Crauroise travaillait initialement dans le milieu de la Finance. Elle a décidé de changer de voie en 2017 et s'est ainsi reconvertie dans l'immobilier. Elle travaille désormais en famille, dans l'agence de son oncle. Passionnée par son métier, elle a participé à la célèbre émission de M6 « Chasseurs d'Appart », lors d'une semaine spéciale dédiée à Toulon et ses alentours, diffusée en juillet dernier.

Le principe de l'émission est simple. Il s'agit d'une compétition entre 3 agents immobiliers, se déroulant sur 5 jours. L'objectif est de trouver le bien (maison ou appartement) correspondant aux besoins d'un acquéreur. Les acquéreurs désignent chaque jour leur coup de cœur, faisant ainsi gagner 1 point à l'agent immobilier. Grâce à son grand professionnalisme et à son dynamisme, Caroline s'est qualifiée pour la grande finale, qui permet à l'agent immobilier victorieux d'affronter Stéphane PLAZZA lui-même !

Caroline est heureuse et fière d'avoir pu participer à cette émission et d'avoir pu représenter sa ville et sa région. Car ce n'était pas acquis... Il fallait tout d'abord passer l'épreuve sélective du casting qu'elle a réussie haut la main en présentant justement sa maison de La Crau, tout en vantant les charmes et l'attractivité de notre « Ville à la campagne », puis franchir toutes les étapes de la compétition avec ses rivaux, mais néanmoins confrères. Au final, le bilan est plus que positif : elle a vécu une expérience unique, tant d'un point de vue humain que professionnel, et les retours, suite à son passage, sont vraiment chaleureux et enthousiastes.

Un grand bravo à Caroline pour sa très belle prestation !

A noter :

Vous pouvez suivre Caroline FIER sur Facebook et Instagram. Elle est présente sur ces réseaux sous le pseudo Caroline.chasseursdappart.



Sandrine FOUQUES CONTEUSE KAMISHIBAÏ

Sandrine FOUQUES a travaillé 20 ans en crèche, comme elle se plaît à le dire, « pour et avec les enfants ». Durant toutes ces années, elle a pris plaisir à partager avec eux des moments privilégiés en leur racontant des histoires, et surtout en leur proposant d'être eux-mêmes acteurs de ces histoires.

Afin de capter au mieux l'attention de ce tout jeune public, et forte de son expérience théâtrale, Sandrine a largement utilisé les contes kamishibai. Cette technique de narration issue de la tradition japonnaise s'appuie sur un support, le « Butaï », sorte de petit théâtre en bois, dans lequel sont insérées des planches illustrées. Les images se succèdent au fil du récit et permettent de faire pénétrer l'enfant au cœur de l'histoire.

Sandrine est désormais conteuse kamishibai à plein temps. Elle intervient dans les écoles, notamment pendant les pauses méridiennes, mais aussi dans les crèches ou à l'occasion de fêtes d'anniversaire. Elle écrit, illustre et interprète chacune de ses histoires, afin d'inviter les plus petits, voire-même les plus grands, dans son univers magique et interactif. Elle peut, par ailleurs, créer des histoires personnalisées pour s'adapter à des projets pédagogiques particuliers ou tout simplement aux envies des parents qui la sollicitent. Avec Biscotte, sa mascotte, Sandrine peut ainsi vous faire découvrir les saisons, le Japon, l'océan, ou encore vous faire vivre la rentrée des classes, les fêtes de Noël ou de Pâques, et bien d'autres choses encore. Puis, lorsque l'histoire est terminée, elle la prolonge toujours par une petite activité : un coloriage, un loto illustré, un imagier à manipuler, des échanges, etc., l'objectif étant toujours d'apprendre tout en s'amusant...

Pour contacter Sandrine :

06.85.84.56.32

conteuse.kamishibai@gmail.com

Instagram : Conteuse_kamishibai



ALERTE SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral du 3 août 2021, le territoire de la Commune de La Crau a été placé en état d'alerte sécheresse. En effet, les trop faibles précipitations conduisent à une baisse inexorable du débit des cours d'eau. Des situations d'écoulements non visibles et d'assecs ont également été constatées lors de la campagne d'observation des étiages de l'Office Français de la Biodiversité, réalisée en juillet 2021. Le tableau suivant récapitule les principales mesures de restriction à appliquer :

Usages de l'eau	Origine de l'eau	Restrictions en zone d'alerte	
ARROSAGE	Pelouses et espaces verts	Toutes origines sauf canaux	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h et réduction des prélèvements de 20%
		Canaux prélevant dans un cours d'eau	Diminution de 20% du débit autorisé et/ou capable du canal ou fermeture 6h dans la journée
	Jardins potagers et d'agrément	Toutes origines sauf canaux	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h
		Canaux prélevant dans un cours d'eau	Diminution de 20% du débit autorisé et/ou capable du canal ou fermeture 6h dans la journée
	Stades et espaces sportifs de toute nature	Toutes origines sauf canaux	Interdiction d'arrosage de 9h à 19h et réduction des prélèvements de 20%
		Canaux prélevant dans un cours d'eau	Diminution de 20% du débit autorisé et/ou capable du canal ou fermeture 6h dans la journée
LAVAGE	Véhicules automobiles & Bateaux et engins nautiques	Toutes origines	Lavage de véhicules interdit à l'exception des stations professionnelles économes en eau et des véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique et des organismes liés à la sécurité
	Voiries, terrasses et façades	Toutes origines	Interdiction totale d'arrosage sauf impératif sanitaire et hors lavage sous pression
Piscines et spas	Toutes origines	Remplissage des piscines et spas privés interdit	
Jeux d'eaux	Toutes origines	A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits sauf raison liée à la santé publique	
Fontaines	Toutes origines	Les fontaines fonctionnant sans recyclage de l'eau devront être fermées.	
USAGE AGRICOLE	Réseau d'eau potable et forage	Réduction des prélèvements d'eau de 20% et interdiction d'irrigation de 9h à 19h	
	Pompage en cours d'eau et canaux		

Attention ! En cas de non-respect des mesures de restriction, vous vous exposez à une contravention de 5^{ème} catégorie (1 500 euros pour les personnes physiques, pouvant aller au quintuple pour les personnes morales).

+ d'infos : Les arrêtés préfectoraux « Sécheresse » sont consultables sur le site internet de la Préfecture www.var.gouv.fr et sur le site www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr. Ils sont également disponibles dans les mairies des communes du Var.

C.C.F.F.

Sensibilisation des enfants au risque incendie

Les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) se sont, cet été encore, largement mobilisés dans le cadre de la prévention des incendies.

Ils étaient bien évidemment présents au quotidien sur le terrain tout d'abord, en patrouillant dans l'ensemble des massifs forestiers de la commune, participant ainsi à la chaîne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Ils ont également assuré chaque semaine des sessions de sensibilisation des enfants accueillis au centre de loisirs. Partant du principe que, dans notre région particulièrement exposée au risque incendie, chacun doit connaître les bons comportements afin de protéger nos forêts, les bénévoles se sont ainsi relayés tout au long de l'été pour informer au mieux les plus jeunes. Outre la présentation des missions du CCFF, ils ont notamment pu aborder les consignes d'accès aux massifs, les bons gestes à adopter en forêt et surtout l'importance de la préservation de nos massifs.



RESTAURATION SCOLAIRE

Un menu étoilé pour les élèves craurois

Le Service de la Restauration Scolaire et la société ELIOR ont proposé un repas d'exception aux élèves craurois, le 1^{er} juillet dernier. Au menu : Tartare de tomates de La Crau et mozzarella sur foccacia, Filet de poulet label rouge et sa crème de poivrons et chorizo, Polenta, Tomme de l'Ubaye et Moelleux au chocolat selon une recette du pâtissier craurois Denis MATYASY. Tous les plats ont été préparés par les agents de la cuisine centrale qui ont pu bénéficier des conseils de Denis MATYASY pour la préparation du dessert.

Ce repas était encore plus exceptionnel pour 250 élèves du groupe scolaire Marcel PAGNOL. Ils ont en effet été accueillis à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric situé à proximité, et transformé pour l'occasion en grand restaurant. Nappes et serviettes blanches, décorations florales, lumières d'ambiance, service à l'assiette par les agents communaux... aucun élément n'avait été négligé. Les jeunes élèves ont d'ailleurs parfaitement joué le jeu en ayant tous revêtus leurs plus beaux habits !

Un beau succès pour cette opération qui a permis aux enfants de découvrir des saveurs nouvelles et raffinées et de se sentir, le temps d'un repas, comme les clients privilégiés d'un restaurant étoilé !...

Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 2^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 10 novembre au mercredi 15 décembre

Réservations :

du mardi 21 septembre au samedi 2 octobre

Confirmations :

du mardi 5 au dimanche 10 octobre

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre

Réservations :

du mardi 21 septembre au samedi 2 octobre

Confirmations :

du mardi 5 au dimanche 10 octobre

Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 21 septembre

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

ACCUEILS DE LOISIRS, PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS, VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUELEMENT

disponibles UNIQUEMENT sur le site internet du JIS :
www.jis-lacrau.com

(Aucun document ne doit être adressé via le portail famille)

AVIS AUX FAMILLES

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez impérativement procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription.

AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR.

Pour toute information contacter le JIS :
04 94 57 81 94 - association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

Cinéma Olbia 6,50€

Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

Kiddy Parc :

Entrée dès 13 ans sans manège.. GRATUIT

Entrée enfant (2-12 ans) avec

manège..... 12,00€

Kiddy Parc + Aquafamily :

Entrée de 2 ans à 64 ans..... 17,60€

Aquafamily :

Entrée enfant (0,90 à 1m)

ou sénior + 65 ans..... 6,40€

Entrée enfant à partir de 1m

ou adulte..... 13,60€

Accrobranche ECOPARK La Castille (La Crau) :

Nouveau!

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€

Junior 7 à 12 ans..... 16,50€

Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€

Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

Réservation obligatoire :

par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur ecopark-adventures.com

AVIS D'IMPOSITION

2021 (REVENUS 2020)

A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard

Vendredi 29 octobre

Au-delà de ce délai, le tarif maximum sera appliqué

LE JIS RECRUTE !

SAISON 2021/2022

Pour les petites vacances. Titulaire du BPJEPS, BAFD, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel » Bd de la République - 83260 La Crau ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 septembre
Places Félix Reynaud
et Jean Jaurès

Le Forum des Associations est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Cette année encore, vous pourrez rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif craurois, vous renseigner sur les activités proposées et effectuer éventuellement vos démarches d'inscription. Plus d'une centaine d'associations sera présente, dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'action sociale ou caritative, etc. N'hésitez pas à venir à leur rencontre !

A noter

A cette occasion, Christian SIMON, Maire de La Crau, se verra remettre la Marianne d'Or du Développement Durable décernée à la Ville de La Crau pour sa politique environnementale raisonnée face à la pression du foncier. Une cérémonie aura lieu à 10h.

Infos : Service de la Vie Associative – 04.94.01.56.86



UN NOUVEAU BUREAU POUR LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA CRAU

L'association nationale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG) a été créée en 1945, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, dans le but d'aider les prisonniers de guerre, de favoriser leur retour dans leur famille et leur réinsertion dans un monde qui leur était difficile d'appréhender, après des années de déportation dans des conditions terribles.

Déclarée d'utilité publique en 1948, l'association s'est ouverte par la suite aux Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (ACTM), aux veuves d'Anciens Combattants et aux Combattants des Opérations Extérieures à la France (OPEX). Structurée en sections locales, elle assure la défense des droits de ses adhérents et de nombreuses actions de soutien et de solidarité. Elle s'investit par ailleurs largement pour promouvoir la notion essentielle de « travail de mémoire » en lien avec les jeunes générations.

La section de La Crau est composée à ce jour de 150 adhérents comprenant un Ancien Combattant de la Seconde Guerre Mondiale, 80 Anciens Combattants des conflits d'Afrique du Nord, 30 OPEX, 14 veuves et 25 sympathisants.

L'attachement de certains de ces adhérents à la transmission du devoir de mémoire a permis la pérennisation de la section et d'éviter sa dissolution. Un nouveau bureau a ainsi été élu à l'issue de

l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2021, et se compose comme suit :

Président : Pascal BROWAEYS

Vice-Président : Roger GRANA

Trésorier : Jean-Louis CHABERT

Secrétaire : Pierre CUREAU

Portes drapeaux : Bruno MICHEL, Jean-Louis CHABERT, Joseph CEGARA et Roger ROCHE

Déléguée auprès des veuves : Yvette ALLEGRE

Les membres de la section des Anciens Combattants de La Crau participent activement à l'organisation des différentes cérémonies commémoratives et vous invitent d'ailleurs à y assister en nombre. « *Il est de notre devoir de transmettre aux générations futures le sacrifice ultime que nos aînés ont subi pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre dans un pays libre* » rappelle Pascal BROWAEYS. En ce sens, n'oublions pas que prendre part à ces cérémonies, c'est honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre notre pays, rendre hommage à toutes les victimes de guerre, mais aussi transmettre la mémoire des conflits du 20^{ème} siècle aux plus jeunes.

Contacts et infos :

Pascal BROWAEYS

06.25.01.60.04 et browaeys.pascal@orange.fr

Martine PROVENCE, Conseillère Municipale déléguée aux commémorations, avec les membres du bureau de la section. De gauche à droite, Roger GRANA, Bruno MICHEL, Pascal BROWAEYS et Jean-Louis CHABERT



DU 4 AU 8 OCTOBRE : SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

La Semaine de l'Age d'Or est l'occasion chaque année de mettre nos Seniors à l'honneur, en leur proposant de nombreuses animations. Voici le programme proposé par le Centre Communal d'Action Sociale pour cette édition 2021 :



Lundi 4

Atelier Sonanga – Initiation au Do In

Foyer des Anciens – de 9h à 10h

Vous pourrez découvrir cette technique japonaise d'auto-massage

Séance gratuite pour 12 personnes



Lundi 4

Loto (réservé aux Craurois)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

5€ les 3 cartons, 10€ les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois



Mardi 5

Déjeuner dansant

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 12h

Repas « couscous » et animation dansante

Participation financière : 17 € pour les craurois et 22 € pour les invités

Attention ! Apporter vos couverts



Jeudi 7

Sortie à Aix-en-Provence

Sortie journée avec visite de la ville en petit train le matin, déjeuner au restaurant, et l'après-midi visite de la fabrique des calissons du Roy René

Participation financière : 58 €



Vendredi 8

Projection d'un film Document-Terre « Les Fjords de Norvège »

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 14h30

Gratuit

**Animations destinées aux plus de 60 ans
Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme,
du lundi au jeudi (le matin uniquement)
Infos : 06.49.51.02.22**

DES ATELIERS ET ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale organise différentes sessions gratuites d'ateliers et activités sportives en faveur des Seniors. Ces ateliers pourront se dérouler en distanciel en fonction des conditions sanitaires.

✓ Atelier Arts Plastiques

Du 14 septembre au 19 octobre, de 9h à 10h30

au Foyer des Anciens (séances de 8 personnes)

✓ Atelier Ecriture

Du 14 septembre au 9 novembre,

de 10h30 à 12h au Foyer des Anciens (séances de 8 personnes)

✓ Atelier Bien Être

Du 16 septembre au 14 octobre, de 9h30 à 11h30

au Foyer des Anciens (séances de 9 personnes)

✓ Atelier Bien Être par le chant

Du 21 septembre au 23 novembre, de 9h30 à 11h

au Foyer des Anciens (séances de 8 personnes)

✓ Atelier « Les 5 sens »

Du 14 septembre au 12 octobre, de 9h30 à 11h30

à la Salle Guérin de La Moutonne (séances de 9 personnes)

✓ Foot en Marchant

Du 13 septembre au 13 décembre, de 10h à 11h30

au Stade Louis Palazy (séances de 15 personnes)

✓ Gymnastique Seniors et séances de maintien en forme

A partir du 13 septembre, les lundis, mardis, jeudis matin de 9h30 à 11h et les jeudis après-midi à partir de 14h

Les séances de Gym ont lieu à la Salle Coulomb et celles de maintien en forme se déroulent sous forme de balades en extérieur

Adhésion annuelle : 60 € (tarif exceptionnellement remis de 50% pour les personnes inscrites en 2020-2021, compte tenu des restrictions sanitaires)

Attention ! Places limitées et Pass Sanitaire obligatoire.

Inscriptions à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi

(le matin uniquement). Infos : 06.49.51.02.22

À NOTER...

Retrouvez le détail de toutes les animations proposées par le CCAS, de septembre à décembre 2021, dans la brochure «Seniors» disponible :

- à l'Accueil de la Mairie
- au Bureau du CCAS (Mairie Annexe - Boulevard de la République)
- au Foyer des Anciens
- à l'Office de Tourisme

Vous pourrez également la télécharger sur le site internet de la ville : www.villedelacrau.fr

SOCIAL



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale





Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

ECR 83

(Economiste de la Construction et Rénovation 83)

Fort d'une expérience de 10 ans dans le domaine du Bâtiment, en tant que conducteur de travaux, Romuald AVRIL a créé sa propre entreprise de maîtrise d'œuvre en juin dernier.

Vous avez un projet de construction neuve, d'extension ou de rénovation ? Romuald peut vous accompagner et vous proposer des solutions adaptées à vos besoins. En véritable chef d'orchestre, il peut prendre en main votre projet de la phase de conception à la fin du chantier et à la remise des clés. Il peut également intervenir seulement de manière partielle, sur des phases spécifiques telles que la préparation ou le suivi du chantier.

Concrètement, ECR 83 peut vous assister pour l'étude de votre projet et la rédaction du cahier des charges, et vous

mettre en relation avec son réseau de professionnels dans tous les corps de métier. ECR 83 peut ensuite veiller, tout au long de la construction, à la coordination des artisans et à la bonne exécution des travaux en anticipant les imprévus, en maîtrisant les délais de réalisation de même que les coûts.

Ajoutons enfin qu'ECR 83 détient une assurance décennale et peut aussi intervenir dans le cadre de projets de rénovation énergétique pour des travaux d'isolation, de remplacement de fenêtres, d'installations solaires, etc.

292 Impasse des Citronniers
Tel : 06.82.36.10.03
Mail : contact@ecr83.fr
Site internet : www.ecr83.fr
Facebook : ECR 83



LES SENS DU VRAC



Cette épicerie « Zéro Déchet » a ouvert ses portes à La Moutonne, le 15 juin dernier. Il s'agit de la concrétisation d'un véritable projet de vie porté par toute une famille, en l'occurrence la famille GUIGLION. Il y a Carine, naturopathe, et Jérôme, paysagiste, ainsi que leurs enfants Alicia et Manuel. Très sensibilisés aux problèmes environnementaux, ils souhaitent, à leur niveau, éveiller les consciences en proposant un nouveau mode de consommation axé sur des produits locaux, 100% naturels, sans additif, sans conservateur, non raffinés et surtout « Zéro déchet ». Carine, naturopathe de formation, a sélectionné elle-même tous les produits vendus dans la boutique : sirops des Alpes, fromages de Puget-Ville, miel et légumes de La Moutonne, produits artisanaux de La Crau, farine et pâtes fermières de la Drôme, etc. L'épicerie est organisée en plusieurs espaces : produits de la maison (lessive, liquide vaisselle, gel WC, éponges...), coin DIY (Do It Yourself) proposant tous les ingrédients pour faire vous-même vos préparations (cire d'abeille, sel d'epsom, bicarbonate...), produits d'hygiène et produits cosmétiques, bar à savons, Pâtes – Riz et Légumineuses, Univers Zéro Déchet avec des produits réutilisables tels que filtres à cafés et sachets de thé, kit de capsules à café rechargeables, etc., Table à farines, Miel – Sirops – Huiles et Vinaigres, Fruits secs et Boissons (bières, jus de pomme en vrac...). Vous avez la possibilité de commander vos produits par téléphone ou par mail et de récupérer vos courses en mode « Drive ». Un site internet est en cours de développement et vous permettra prochainement d'effectuer vos achats en ligne. En matière de projets, rajoutons que des ateliers « DIY » ou cuisine devraient être organisés sur place, dès la rentrée.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
595 Chemin de l'Estagnol – La Moutonne
Tel : 06.85.82.99.25 - Mail : lessensduvrac@gmail.com
Facebook / Instagram : Les sens du vrac

MASSAGE STÉPHANIE MILLER



Stéphanie MILLER est praticienne certifiée en massage bien-être et sportif, depuis janvier 2019. Particulièrement intéressée par les mécanismes du corps humain, elle a également suivi différentes formations en anatomie et mobilisation articulaire. Elle intervient à domicile, chez les particuliers, et se déplace également en entreprise ainsi que dans les hôtels et centres de vacances, dans un rayon de 25 km autour de La Crau.

Stéphanie propose différentes techniques de massages structuraux (massages californiens, suédois, deep tissues...), mais aussi des massages sportifs axés sur la mobilité, l'élasticité musculaire et le tonus, et des

massages « amma » (sur chaise) pour offrir une parenthèse détente et relaxation aux employés directement en entreprise.

Stéphanie peut aussi intervenir lors d'enterrements de vie de jeune fille, de journées ou soirées « girly » ou de rendez-vous et événements de type Beauté et Détente. Elle tient enfin à préciser que ses prestations sont uniquement à vocation bien-être et détente, et ne s'apparentent en aucun cas à un traitement médical ou kinésithérapeutique.

Sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi, en après-midi à partir de 14h30 et un week-end sur deux, selon disponibilité
 Tel : 06.50.17.19.21
 Mail : massage.stephaniemiller@gmail.com
 Site internet : <https://massage-stephaniemiller.com>
 Facebook / Instagram : Main-a-paume-by-steph

JOURNÉES « SE CHAUFFER AUX GRANULÉS »

Vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre 2021
Fondation La Castille – de 10h à 18h
Entrée libre et gratuite

Une vingtaine de professionnels de la filière bois seront présents lors de ce salon dont l'objectif est de faire mieux connaître cette source d'énergie, à la fois durable et économique : fabricants de chaudières et poêles à bois (qui seront présentés en fonctionnement), chauffagistes et installateurs, plombiers, distributeurs de bois combustible (bois bûche et granulés) et propriétaires forestiers privés et publics.

Les visiteurs pourront également échanger avec des thermiciens et un représentant de l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), afin de mieux connaître les aides mises en place par l'Etat pour développer la filière bois énergie, ainsi que les possibilités de crédits d'impôt. Une présentation sur les économies d'énergie réalisées avec ce mode de chauffage sera enfin proposée par l'association Propellet (association nationale des professionnels du chauffage aux granulés de bois).



LES INFOS DES VITRINES DE LA CRAU

L'association « Les Vitrites de La Crau » vous invite à son premier :

BRUNCH DES PROS

Dimanche 12 septembre 2021
Place Victor Hugo – de 9h à 13h

Les commerçants et professionnels craurois vous proposent de partager un moment de convivialité et d'échanges, afin de mieux connaître leurs activités et leurs savoir-faire. Le café sera offert !...

Infos : 06.56.69.13.19 – vitrinesdelacrau@gmail.com
<https://vitrinesdelacrau.fr>



Christian DAMPENON
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle

Voici un aperçu des principaux rendez-vous qui vous sont proposés dans les prochaines semaines, sachant que cette programmation est annoncée sous réserve de l'évolution du contexte épidémique et des mesures gouvernementales. Par ailleurs, la présentation d'un pass sanitaire sera demandée pour chacune de ces manifestations.

Salon des ARMES ANCIENNES ET MILITARIA
 organisé par l'association BFURBLUM Événementiel
11 SEPTEMBRE 2021 09h-16h
12 SEPTEMBRE 2021 08h-17h
 ENTRÉE : 5€
 ACHATS VENTES ECHANGES
 ESPACE CULTUREL MAURRIC
 Chemin du Moulin 17
 83260 LA CRAU
 Infos : 06 77 22 99 34
 AVEC LA PARTICIPATION DE :
 Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu, de la Légion Etrangère de Nice, du 24^{ème} Régiment d'Artillerie d'Hyères, et de l'Association "Provence 44"
 BUQUETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉES PAR LE COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DE LA CRAU

SALON DES ARMES ANCIENNES ET MILITARIA

Samedi 11 septembre
(de 9h à 18h)
Dimanche 12 septembre
(de 8h à 17h)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
L'association crauroise BFURBLUM Événementiel organise la 5^{ème} édition de ce salon. De nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires seront présents. Des véhicules militaires de la Seconde Guerre Mondiale seront également exposés sur le parking de l'Espace Maurric (association Provence 44). A souligner la présence du Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu, du Groupement du recrutement de la Légion Etrangère de Nice et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie de Hyères.

Buvette et restauration seront proposées sur place par le Comité Officiel des Fêtes tout au long du week-end.

Entrée : 5 €

Infos :
Yves BORDERE
06.77.22.99.34

ZAM IN LIVE !

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - Ouverture des portes à 20h
Deux concerts par soir à 21h et 22h30. Entrée gratuite

En cette rentrée un peu particulière, après des mois et un été compliqués, voici un nouvel évènement festif et musical : ZAM IN LIVE ! Dans la continuité des concerts ZAM (Zik A Maurric) qui avaient été proposés en streaming sur la chaîne YouTube de la Ville, de février à juin, nous vous invitons à deux soirées de concerts, en vrai, en live, pour partager des bons moments, danser et chanter ensemble ! Buvette et restauration seront également proposées sur place.

Vendredi 17 septembre

VERY BAD CLUB

Pop-Rock / Funk / Reggae / Chanson française

Le Very Bad Club interprète les standards musicaux des Beatles à Bruno Mars en passant par Gainsbourg, Renaud, The Police, Daft Punk, Elvis Presley, Ben Harper... Un répertoire divers et varié pour une ambiance assurée qui donne envie de danser !

NO MADS

Reprises Rock des tubes des années 90

Avec de puissants riffs de guitare, soutenus par une efficace section bass/batterie et emporté par l'énergie communicative du chanteur, le public fini par s'abandonner à la magie du son et redécouvre son âme d'ado. Faites un voyage dans le temps en partageant le show avec le groupe NO MADS, scandez avec eux les refrains des groupes comme «Rage against the Machine», «Noir Désir», «Placebo», «Nirvana», «Pixies», «Muse», et tant d'autres... et, pendant cet instant suspendu, soyez désinvoltes, et n'ayez l'air de rien...

Samedi 18 septembre

LES OURSINS

Roots Rock Reggae

Les Oursins chantent la vie, l'amour, racontent des histoires en musique, dénoncent les travers qui les agacent dans notre société sans se prendre au sérieux. Depuis leurs débuts, Les Oursins ont fait les premières parties de Sinsémilia, Babylone Circus... et ils ont partagé l'affiche avec de nombreux artistes de la scène régionale PACA (Jah Legacy, Higher, The Chillers, Groovators, Raskaïa...) dans des cadres mythiques de la région (le Festival de Néoules, les Nuits du Thoronet entre autres).

MAMACITA

Musiques festives et solaires - Cumbia/Rock Latino
Mamacita, la «Banda tropical», est un cover band, une onde festive s'inspirant de la cumbia, du flamenco, de la théorie mariachi ou encore des terres rythmées d'Afrique... Mamacita chante en espagnol et en français et aime ses musiciens d'ici et d'ailleurs. Déhanché garanti !!!



L'AFRIQUE EN SCÈNE



Vendredi 1^{er} octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
20h15

Contes et concert de musique traditionnelle (C^{ie} Terra-Anga)

L'association crauroise D'Keng Taoré organise chaque année ce rendez-vous culturel d'Afrique en Scène, au profit de la scolarisation des collégiens du village de Boala, au Burkina Faso. En 1^{ère} partie, quatre contes vous feront voyager au pays de la Teranga (hospitalité en Wolof). Vous vivrez un périple en musique acoustique, le long du fleuve Sénégal où l'on fait escale pour rencontrer l'autre... Suivra, en 2^{ème} partie, un concert de musique traditionnelle avec le groupe Moussa et Kamélé Project. Entre rythmes et émotions, cette musique qui prend ses sources dans la tradition mandingue de l'Afrique de l'Ouest, vous racontera la terre qui devient boue, le vent dans les baobabs, le sourire sur les visages des enfants talibés, en parlant de nous, de l'amour, de la vie... En fin de concert, le public sera invité à danser au rythme de la musique africaine.

Tarif :
10 €/adulte - 5 €/enfant de moins de 16 ans

Infos et réservations :

Association D'Keng Taoré

06.10.91.88.20 / 06.03.68.69.17

Règlement par chèque le soir du spectacle

<http://dkengtaore.org>

LA CRAU'K EN SCÈNE FAIT SON SHOW !

Samedi 2 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
de 15h à 1h

La Compagnie La Crau'k en Scène du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) vous donne rendez-vous non pas pour un, mais pour quatre événements, ce samedi 2 octobre.

Au programme de cette journée très spéciale :

A 15h, on rit ! Une pièce de théâtre surprise et gratuite sera présentée par la compagnie. A 17h30, on joue ! Partagez un moment convivial avec un grand loto et de nombreux lots à gagner.

A 19h30, on mange ! Jimmy et son food-truck seront sur place pour vous régaler ! Puis, jusqu'à 1h du matin, on danse pour clôturer la manifestation dans la joie et la bonne humeur !

Tarif : 15 € (membres du CCSC, adhérents et craurois), 20 € (non adhérents et extérieurs) et 8 € pour un seul événement (loto, repas ou soirée hors pièce gratuite)

Infos et réservations : 06.13.08.30.39,

tous les jours de 12h à 19h

<http://lacraukenscene.wixsite.com/ccsc>

et Facebook/Cie La Crau'k en scène



27^{ème} édition

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Du mercredi 6 au samedi 9 octobre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20H30

Quatre troupes locales participeront à cette nouvelle édition du Festival Amathéa. A chaque soirée, sa représentation et son univers particulier... L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Mercredi 6 octobre

Bric et Broc Théâtre (La Seyne-sur-Mer)

« **Les Amis du Placard** »

de Gabor RASSOV

Comédie - Durée : 1h15

Le quotidien de Jacques et Odile est d'une extraordinaire platitude. Lui travaille, elle s'occupe en participant à des cours de conversation ou en apprenant le programme télé par cœur ! Ils profitent d'une vente promotionnelle dans une grande surface de la banlieue parisienne pour s'acheter un couple d'amis à un prix défiant toute concurrence ! Ils sont ravis. Leurs soirées pourront désormais s'égayer davantage...

Un placard suffit pour ranger ces nouveaux amis, que l'on peut utiliser à sa guise. Ils répondent à toutes vos demandes ! C'est écrit dans le contrat de vente : si le client n'est pas satisfait, le couple d'amis est ramené au SAV ! Alors, pourquoi ne pas se faire plaisir ?

Jeudi 7 octobre

L'Amphitryon Théâtre (La Garde)

« **Représailles** » d'Eric ASSOUS

Comédie tout public - Durée : 1h25

Rosalie reproche à Francis, son mari, quelques infidélités et cela, le soir même du mariage de leur fille. Pris au piège de ses mensonges, il essaie maladroitement de s'en sortir, transformant sa femme en tigresse prête à toutes... REPRESAILLES !!!!! Des intrigues très habilement agencées, aux rebondissements surprenants, et une fin en apothéose. On rit presque tout le temps, mais sous le côté « farce » des situations s'impose, au final, une analyse subtile des êtres et du temps.

Vendredi 8 octobre

Théâtre de l'âne qui rit (Bormes-les-Mimosas)

« **Tous nos vœux de bonheur** »

de Maryline BAL

Comédie tout public - Durée : 1h25

Charlotte, épouse et mère modèle, un tantinet coincée, retrouve sa sœur Claire, divorcée et totalement libérée, pour le mariage de sa cadette. Des retrouvailles explosives qui feront remonter à la surface rancœurs, colère, déceptions... mais aussi complicité retrouvée et éclats de rires ! Au cours de cette journée inoubliable Claire et Charlotte balaieront leurs a priori et leurs craintes pour enfin avancer vers de nouveaux horizons.

Samedi 9 octobre

La Crau'k en Scène (La Garde)

« **Huit femmes** » de Robert THOMAS

Comédie policière - Durée : 1h45

En 1950, une famille bourgeoise (un couple, Gaby et Marcel, leurs deux filles, la sœur de l'épouse ainsi que leur mère) se prépare à fêter Noël. S'y ajoute la cuisinière et la femme de chambre. Mais au matin, Marcel est retrouvé mort assassiné, étendu dans son lit avec un couteau planté dans le dos. Chacune des sept femmes est soupçonnée. Dans la journée, elles sont rejointes par la sœur de Marcel. Dans ce huis clos, la progression de l'intrigue révèle que chacune des huit femmes aurait eu une raison de tuer Marcel. Mais laquelle est passée à l'acte ? Et pourquoi ? La recherche de la vérité donne lieu à un grand déballage qui fait apparaître les aspects mesquins, voire pitoyables de chacune d'elle.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux travaux des
installations sportives

ROUTE DE PIERREFEU – RD 29

Les travaux de requalification de la RD 29 avancent. Ces travaux concernent la portion de voie comprise entre le Chemin des Aulnes et le Chemin des Génévriers. Après la reprise du réseau pluvial et la création de deux bassins de rétention, les travaux de réalisation de la piste multifonction, dédiée à la circulation des vélos et piétons, a commencé.

Suivront l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication, l'aménagement du carrefour entre la RD 29 et le Chemin des Génévriers avec la création d'un rond-point, et la réalisation de quais de bus.

Ces travaux sont réalisés par le Département et leur durée est prévue jusqu'à la fin du mois de novembre.



AVENUE DE LA GARE

La dernière phase des travaux de l'Avenue de la gare est à présent achevée, établissant ainsi une continuité avec l'Avenue Lieutenant Jean Toucas. Pour rappel, il a été procédé à la réfection des trottoirs et de la chaussée, à la création d'emplacements de stationnement et à la végétalisation de la voie par des plantations d'arbres.



BOULODROME JEAN-MARCEL BRUNO – LA MOUTONNE

Il a été procédé à la réfection de l'accès au boulodrome. Ces travaux s'achèveront prochainement avec la reprise du muret de bordure et la remise en peinture du portail.



RUE CHARCOT ET CHEMIN DE LA TOURRISE – LA MOUTONNE

Les travaux d'amélioration du réseau de distribution d'eau potable ont démarré fin août, avec des interventions de nuit pour le remplacement de la canalisation traversant l'Avenue Jean Monnet, très fréquentée en journée.

La durée estimative du chantier est de 10 semaines.

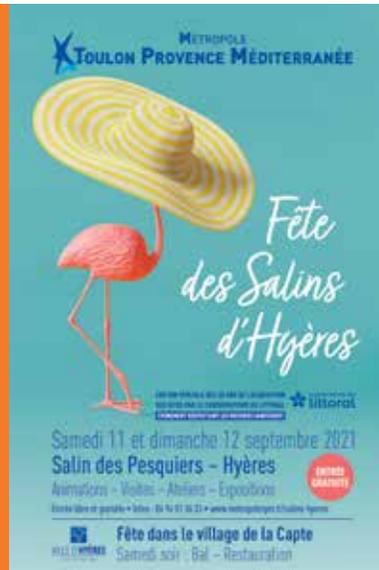


FÊTE DES SALINS Edition Anniversaire

Samedi 11 et dimanche 12 septembre, les Salins seront en fête ! Et cette édition spéciale marquera les 20 ans de l'acquisition des sites par le Conservatoire du littoral.

Au programme cette année : des expositions, des créations artistiques, des animations scientifiques et artistiques, du Land Art avec des créations collectives, des animations pour les plus jeunes, la découverte d'une ferme pédagogique, des promenades en calèche, des balades à dos d'ânes, des visites guidées, des animations musicales et la création d'éco instruments, de l'initiation au yoga, etc. Un food truck sera présent tout le week-end pour vous restaurer. **Le temps fort de cette édition anniversaire : la balade chorégraphique de la compagnie Kubilāi Khan** : un danseur sortira tel un grain de sable d'une table salante, traversera le salin et le village de La Capte pour embarquer sur un bateau de tradition, samedi soir à 17h30.

Retrouvez le programme complet sur www.metropletpm.fr



UN PÔLE SANTÉ A SAINTE MUSSE PRÉVU FIN 2024



La ZAE située au sud-est de la ville de Toulon est l'objet d'un programme architectural ambitieux, labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen et Haute Qualité Environnementale, qui sera réalisé par le groupement Corpus, lauréat de l'appel à projet et livré fin 2024. **Il se compose d'un pôle santé*, d'un hôtel hospitalier pour patients et accompagnants, d'une résidence hôtelière dernière génération pour sportifs, étudiants et jeunes actifs en lien avec la santé, d'un établissement hôtelier, d'un restaurant panoramique ainsi que d'activités et de commerces d'accompagnement en lien avec le grand hôpital Sainte Musse, le nouvel institut Hélios Marin et le Campus RCT.** Un projet qui permettra un redéploiement équilibré de l'offre de services de santé, d'améliorer la qualité du parcours de soins des patients et de faciliter les conditions d'accueil des proches qui les accompagnent. Les parcelles appartiennent à la Métropole TPM mais c'est le groupe Corpus qui investira 45 millions d'euros. Le parking relais déjà installé sur cette zone sera conservé et une nouvelle caserne pour les pompiers verra le jour sur près de 20 000 m².

*comprendra un centre Psy Pro – pathologies du burn out, un Institut d'Évaluation et de Prévention de la Médecine du Sport, une maison médicale multi-spécialités, une clinique de soins de suite et de réadaptation, un hôpital de jour et un centre d'imagerie médicale ainsi qu'un parking en sous-sol de 114 places.



LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

L'édition 2021 de la Semaine Européenne de la Mobilité est organisée sur le thème « En sécurité & en bonne santé avec les mobilités durables » du 16 au 22 septembre. Des animations seront organisées par la Maison de la Mobilité TPM à Toulon, Hyères, La Seyne-sur-Mer et Six-Fours-les-Plages. Au programme : des balades culturelles en Vélo à Assistance Électrique, des balades en roller, de l'apprentissage du vélo et de la remise en selle, de l'initiation à la circulation en ville en trottinette électrique, de l'initiation à la conduite de voiture hybride et électrique, de la course à pied, des conférences (les offres TER, l'impact des mobilités actives sur la santé), etc.

La 2^{ème} édition du Défi mobilité est lancée aux entreprises, administrations et associations du territoire pour organiser en interne des actions ludiques sur le thème de la mobilité. **Participez au Mobi'Quizz et gagnez de nombreux cadeaux** : un Vélo à Assistance Électrique, des abonnements annuels, des réductions en transports en commun, des voyages vers les îles d'Or, etc.

Retrouvez le programme complet et + d'infos sur www.metropletpm.fr



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement
du territoire

LE POINT SUR...

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME Point n°7

Réunion publique

La première réunion publique relative à la révision n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) aura lieu le lundi 20 septembre 2021 de 18h30-20h30, en Mairie de La Crau (date prévisionnelle et modalités sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 ; confirmation à venir sur le site internet de la ville de La Crau et par voie d'affichage).

Mise à disposition du chapitre 1 du rapport de présentation (volets diagnostic et état initial de l'environnement)

Ce mois-ci, rendez-vous sur le site internet de la Ville de La Crau, à la page « Révision du PLU », rubrique « DOCUMENTS A CONSULTER OU TELECHARGER » : le chapitre 1 du rapport de présentation du PLU est mis à la disposition du public. Ce document comporte le diagnostic préalable à la révision et l'état initial de l'environnement.

Rappel de l'adresse web :
http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : suite...

Les orientations du **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) ont été présentées dans le numéro précédent du mensuel muni-

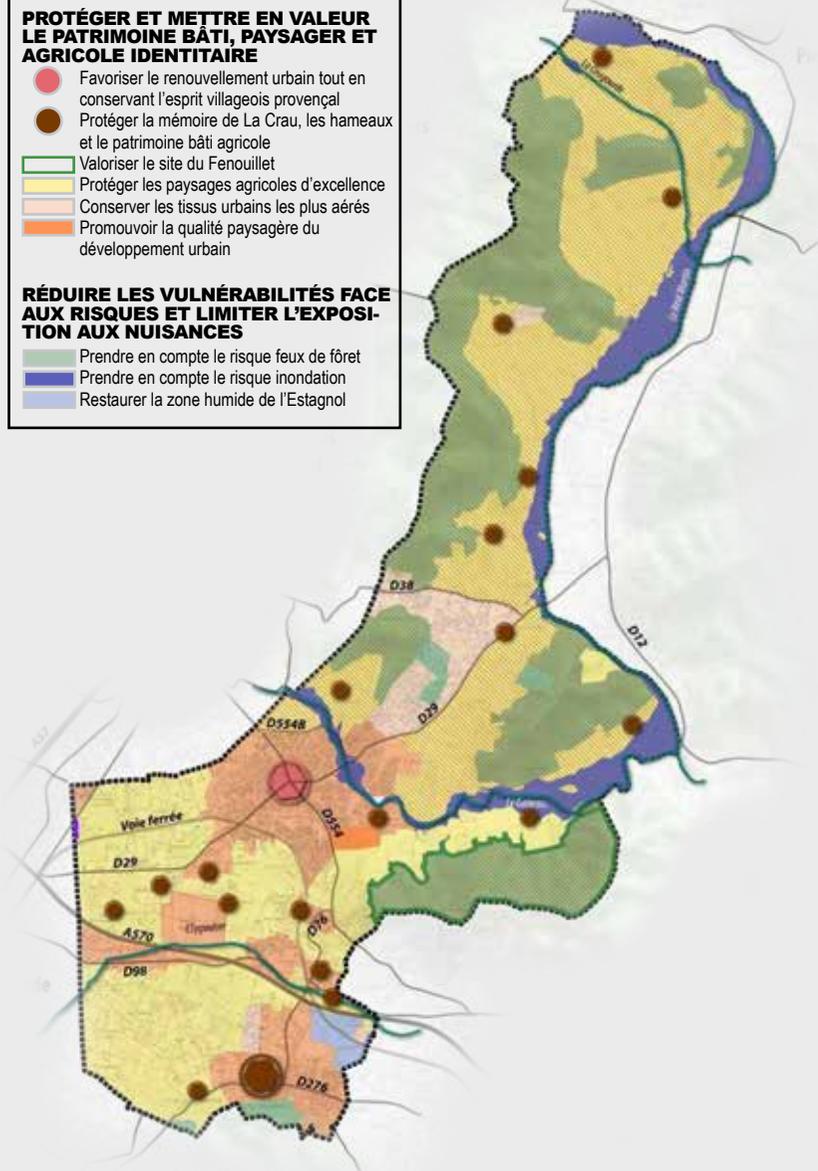
cipal. Comme indiqué dans ce numéro, le PADD est le cadre de référence des différentes actions d'aménagement et d'urbanisme qui seront inscrites dans le futur PLU révisé. En d'autres termes, il s'agit du **projet communal** en matière d'aménagement du territoire et de développement local.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) sera prochainement soumis à l'examen des personnes publiques associées à la révision du PLU, puis il sera présenté en réunion publique (courant octobre 2021, date prévisionnelle).

Les trois cartes suivantes illustrent les trois orientations retenues :

1. La Crau - ville rurale : préserver l'héritage agricole et l'environnement naturel, garants du cadre de vie et de l'identité.
2. La Crau - ville active : conforter l'économie traditionnelle et favoriser une diversification à haute valeur ajoutée.
3. La Crau - ville solidaire : améliorer la vie quotidienne et réunir les conditions d'une vie sociale harmonieuse.

Orientation 1 PRÉSERVER L'HÉRITAGE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL NATUREL



Orientation 2 CONFORTER L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE ET PRIVILÉGIER LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

SOUTENIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

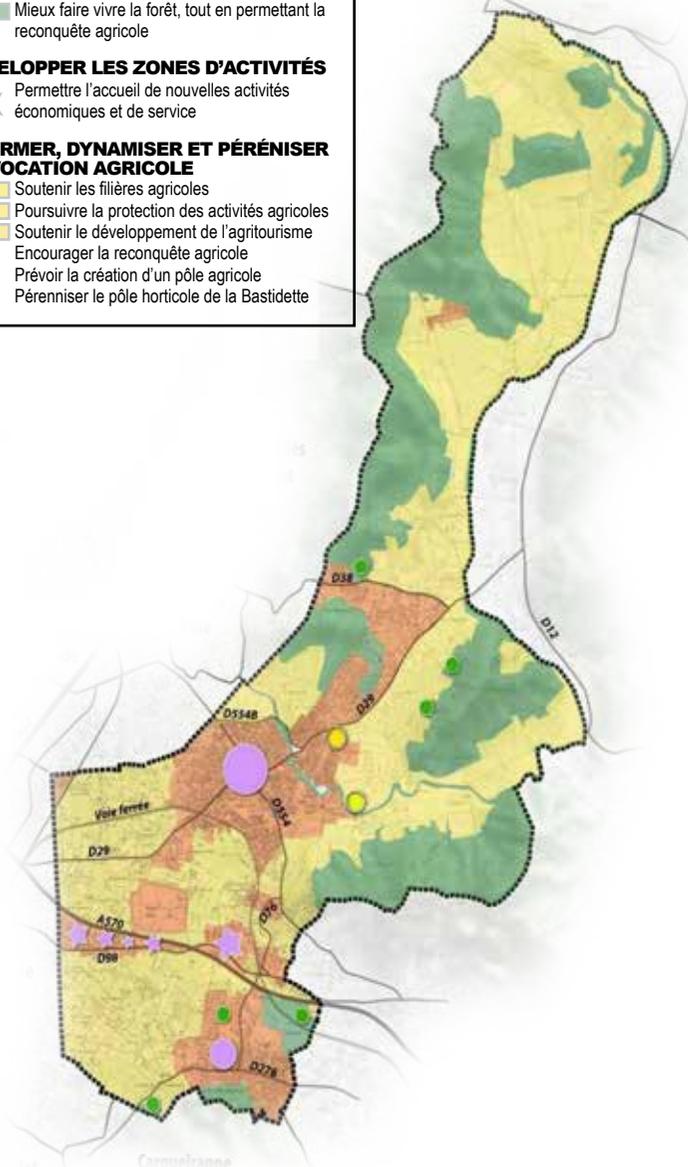
-  Soutenir le commerce et les services de proximité
-  Renforcer l'économie touristique
-  Mieux faire vivre la forêt, tout en permettant la reconquête agricole

DÉVELOPPER LES ZONES D'ACTIVITÉS

-  Permettre l'accueil de nouvelles activités économiques et de service

AFFIRMER, DYNAMISER ET PÉRÉNERISER LA VOCATION AGRICOLE

-  Soutenir les filières agricoles
-  Poursuivre la protection des activités agricoles
-  Soutenir le développement de l'agritourisme
-  Encourager la reconquête agricole
-  Prévoir la création d'un pôle agricole
-  Péréniser le pôle horticole de la Bastidette



Orientation 3 AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE ET RÉUNIR LES CONDITIONS D'UNE VIE SOCIALE HARMONIEUSE

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

-  Préserver les qualités urbaines et paysagères des tissus existants
-  Orienter le développement
-  Réaliser un projet de renouvellement urbain sur le centre-ville

OFFRIER UN VÉRITABLE PARCOURS RÉSIDENTIEL

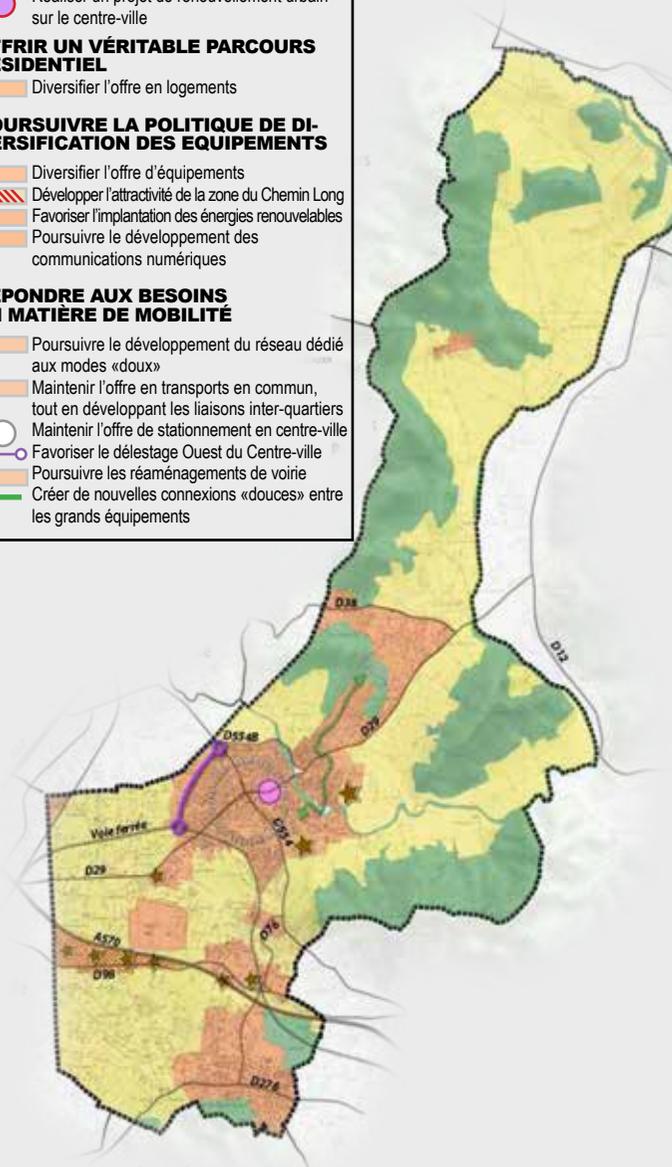
-  Diversifier l'offre en logements

POURSUIVRE LA POLITIQUE DE DI- VERSIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

-  Diversifier l'offre d'équipements
-  Développer l'attractivité de la zone du Chemin Long
-  Favoriser l'implantation des énergies renouvelables
-  Poursuivre le développement des communications numériques

RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

-  Poursuivre le développement du réseau dédié aux modes « doux »
-  Maintenir l'offre en transports en commun, tout en développant les liaisons inter-quartiers
-  Maintenir l'offre de stationnement en centre-ville
-  Favoriser le déstasege Ouest du Centre-ville
-  Poursuivre les réaménagements de voirie
-  Créer de nouvelles connexions « douces » entre les grands équipements



Les pièces réglementaires : un contenu modernisé

L'étude des pièces réglementaires :

La phase qui suit la révision du PADD est l'évolution des outils de la partie graphique et réglementaire du PLU, qui sont :

- Les zonages indiqués qui délimitent l'ensemble des zones du PLU et comportent d'autres informations, dont des tracés spécifiques aux continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques), aux espaces boisés classés, aux emplacements réservés pour la création ou l'aménagement de voies et d'équipements publics, etc.
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Leur contenu est encadré par le code de l'urbanisme qui indique des éléments obligatoires et d'autres facultatifs (sorte de « boîte à outils » dont le choix est fonction du projet territorial). Concernant les OAP portant sur des quartiers ou des secteurs, elles visent entre autres les extensions urbaines et les secteurs de renouvellement urbain.
- L'ensemble du règlement écrit dont les règles propres à chacune des zones (selon la nouvelle structuration décrite ci-dessous).

Pour résumer, zonages, règlement écrit et OAP sont les moyens de mise en œuvre du projet de révision du PLU.

Décret de modernisation du PLU :

Pour information ou rappel, le code de l'urbanisme a évolué depuis le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en 2012, notamment via l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 relative à la recodification de la partie législative du livre I^{er} du code de l'urbanisme et le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre I^{er} du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme. Ce dernier avait pour enjeu principal de répondre à un besoin de clarification et de mise en cohérence des règles d'urbanisme, pour en faciliter l'utilisation.

Via la modernisation du contenu du PLU, le code de l'urbanisme favorise l'émergence d'un projet de territoire partagé. Il prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités du territoire (article L121-1 du code de l'urbanisme). Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace et par la réponse aux besoins de développement local.

Le règlement « nouvelle forme » :

Le nouveau règlement du PLU sera structuré autour de trois grands axes :

- L'affectation des zones et la destination des constructions : **où puis-je construire ? pour quel usage ? selon quelles implantation et volumétrie ?**
- Les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : **comment prendre en compte l'environnement ?**
- Les équipements et les réseaux : **comment s'y raccorder ?**

Les principales caractéristiques des pièces réglementaires du PLU révisé, dont le règlement « nouvelle forme », devraient être présentées en réunion publique avant la fin de l'année 2021 (date prévisionnelle).



Le règlement écrit du PLU		
Dispositions générales ; dispositions communes		
Règlement des zones « ancienne forme » : 16 articles	Règlement des zones « nouvelle forme » : réorganisation en trois parties principales et leurs sous-parties	
<p><u>Article 1 :</u> Utilisations du sol interdites</p> <p><u>Article 2 :</u> Utilisations du sol soumises à conditions particulières</p> <p><u>Article 3 :</u> Voies de desserte</p> <p><u>Article 4 :</u> Eaux, électricité, assainissement</p> <p><u>Article 5 :</u> Superficie minimale des terrains pour construire</p> <p><u>Article 6 :</u> Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques</p> <p><u>Article 7 :</u> Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.</p> <p><u>Article 8 :</u> Implantation des constructions sur un même terrain</p> <p><u>Article 9 :</u> Emprise au sol des constructions</p> <p><u>Article 10 :</u> Hauteur des constructions</p> <p><u>Article 11 :</u> Aspect extérieur et abords des constructions ; patrimoine</p> <p><u>Article 12 :</u> Aires de stationnement liées aux constructions</p> <p><u>Article 13 :</u> Espaces libres et plantations liés aux constructions</p> <p><u>Article 14 :</u> Coefficient d'occupation du sol</p> <p><u>Article 15 :</u> Obligations imposées aux constructions, travaux, installations et aménagements, en matière de performances énergétiques et environnementales</p> <p><u>Article 16 :</u> Obligations imposées aux constructions, travaux, installations et aménagements, en matière d'infrastructures et réseaux de communications électroniques</p>	<p>I - Destination des constructions, usage des sols et natures d'activité</p>	<p>1 - Interdiction et limitation de certains usages et affectations des sols, constructions et activités, destinations et sous-destinations</p> <p>2 - Mixité fonctionnelle et sociale</p>
	<p>II- Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</p>	<p>1 - Volumétrie et implantation des constructions</p> <p>2 - Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère</p> <p>3 - Traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et abords des constructions</p> <p>4 - Stationnement</p>
	<p>III- Équipement et réseaux</p>	<p>1 - Desserte par les voies publiques ou privées</p> <p>2 - Desserte par les réseaux</p>

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Comme l'an passé à la même date (début août), beaucoup d'incertitudes demeurent. Nous espérons que la vaccination et le respect des règles sanitaires nous permettront de renouer avec une vie un peu plus normale, plus sereine.

Deux moments forts se présentent début septembre.

D'abord la rentrée scolaire. Tous les élèves doivent pouvoir travailler dans de bonnes conditions estompant les inégalités générées par la pandémie. Nous sommes aussi très attentifs à l'évolution des effectifs. Ce critère sert de base à l'Education Nationale pour fixer le nombre d'enseignants et à la Commune pour mettre à disposition les équipements d'accueil nécessaires.

Ensuite, c'est un grand moment attendu par nos concitoyens, le rendez-vous dédié à nos associations. Nous espérons aussi que les associations, les clubs qui permettent aux Craurois de se retrouver et de se réaliser pleinement dans l'exercice d'activités librement choisies, pourront reprendre leurs activités dans la convivialité, sans trop de contraintes, de difficultés.

Nos associations vivent grâce aux bénévoles qui se dépensent sans compter. Nous savons que, parfois, ceux-ci montrent une certaine lassitude face à des utilisateurs qui montrent un esprit plus « consommateur » qu'associatif. Ne gâchons pas la fête, nous avons la chance à La Crau que ces bénévoles s'investissent ainsi. Merci à eux.

Début juillet, nous avons listé les propositions concrètes que nous allons défendre au conseil municipal, pour améliorer le quotidien des Craurois et des Crauroises. Ces propositions auront-elles un accueil favorable ?

De bulletin en bulletin, comme vous, nous suivons attentivement les articles sur la révision du plan local d'urbanisme. Quand les divers travaux au centre de La Crau seront terminés, il faudra que les trottoirs aient été aménagés de façon à ce que les piétons, les poussettes, les fauteuils mobiles des handicapés puissent se déplacer en toute sécurité. La commune de La Crau doit mener à bien ses projets, même dans la MTPM. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue à La Crau :

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

De 15h à 19h30

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Cette collecte sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2021

ZONES	SEPT.	OCT.
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 6	Lundi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 7	Mardi 5
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 2	Jeudi 7
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 3	Vendredi 1 ^{er}
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 13	Lundi 11
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 14	Mardi 12
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 9	Jeudi 14
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 10	Vendredi 8
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 20	Lundi 18
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 21	Mardi 19
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 16	Jeudi 21
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 17	Vendredi 15
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 27	Lundi 25
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 28	Mardi 26
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 23	Jeudi 28
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 24	Vendredi 22

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

ÉTÉ 2021

Concert de la Lyre



Soirée danse avec les écoles crauroises



FÊTE DE LA CRAU



Soirée DJ Top 50

Feu d'artifice



Soirée humour avec Yves Pujol



Soirée du Comité Officiel des Fêtes



RETOUR EN IMAGES

ÉTÉ 2021

Cérémonie du 14 juillet



Concert Jazz my Soul



Concert Top Hit 80



Tournée du rire 100% SUD



Concert du groupe Collectif Metissé



Crédits Photos
Jérôme GIULI



La Fête de la Musique



RETOUR EN IMAGES

ÉTÉ 2021

FÊTE DE LA MOUTONNE

Soirée Pâtes



Feu d'artifice



Soirée DJ



Spectacle Cabaret



NATIONAL DE JEU PROVENCAL DE LA CRAU

Les finalistes du concours.
Victoire 13 à 3 de la tripléte (en noir et blanc) Anthony KERFAH - Thierry TERRENO et Mohamed BEN MOSTEFA face à l'équipe (en noir et jaune) Mustapha AKLAN - Wannai PONGPILA et Jean-Pierre PY.



Les Marchés Nocturnes des Vitrites de La Crau



Port du masque partout et pass sanitaire obligatoire (hors vide-grenier, cérémonie et collecte de sang).
Attention ! Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



Mercredi 1^{er} et jeudi 2 Concours de boules fédéral « Souvenir Guy Gneccchi »

Jeu provençal 3x3 choisis
Boulodromes du centre-ville
Début des parties,
mercredi 1^{er} septembre à 9h
Infos : Boule Fleurie Crauroise
06.44.99.84.17



Samedi 4 Forum des associations

Places Félix Reynaud et Jean Jaurès
de 9h à 18h

Les associations crauroises seront à votre disposition pour vous informer et vous présenter leurs activités



Dimanche 5 Vide grenier de l'association O'Cœur de Lou

Piétonnier Jean Natte – de 7h à 13h
Vide grenier organisé au profit de l'association O'Cœur de Lou, créée par Nathalie, la maman de Lou, pour soutenir les enfants et les parents qui doivent malheureusement faire face à la maladie.

Infos et inscriptions : 07.84.68.72.74



Mardi 7 et mercredi 8 Concours de boules fédéral « Prix des Assurances Axa / Gamerre »

Jeu provençal 2x2 choisis (catégorie vétérans) - Boulodromes du centre-ville
Début des parties, mardi 7 septembre à 9h
Infos : Boule Fleurie Crauroise
06.44.99.84.17



Mercredi 8 Sortie du CCAS aux Iles d'Hyères

Sortie journée avec visite de Porquerolles et de Port-Cros, déjeuner au restaurant
Participation financière : 80 €

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)



Vendredi 10 et samedi 11 Les Z'Acrau fêtent leurs 15 ans ! Vendredi 10 :

Loto géant en plein air

Parking Jean Natte – de 20h à 1h

Ouverture à 18h30 et début des jeux à 20h

12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

Nombreux lots à gagner : croisière, une semaine en Corse, séjour au ski, séjour à la Ferme de Belline (Briançon), séjour en chambre d'hôtes à Albi, séjours Wonderbox, électroménager, caddie garni, abonnement et maillot RCT, bons pour restaurants, gastronomie, vin...

Samedi 11 :

Bodega, Repas-concert et soirée dansante

Parking Jean Natte

Dès 16h, Bodega ouverte à tous avec buvette et animations (magicien, structures gonflables, trampolines)

De 19h à 23h, concerts avec les groupes Zoumaï Aqoui et MAGE (pour tous) et repas sur réservation (15 €/adhérent et 20 €/non adhérent)

De 23h à 1h, soirée DJ pour tous

Réservations repas : par SMS au
06.60.99.15.68, avant le 5 septembre



Samedi 11 et dimanche 12 Salon des Armes Anciennes et du Militaria (5^{ème} édition)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Samedi 11 septembre : de 9h à 18h

Dimanche 12 septembre : de 8h à 17h

Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques et expo de véhicules militaires de la seconde Guerre Mondiale.

Présence du Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu, de la Légion Etrangère de Nice et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie d'Hyères et de l'Association Provence 44

Buvette et restauration sur place assurées par le COF de La Crau

Organisé par l'association BFURBLUM Evénementiel

Entrée : 5 €

Infos : Yves BORDERE – 06.77.22.99.34



Dimanche 12 Brunch des Pros

Place Victor Hugo – de 9h à 13h

Les commerçants et professionnels de l'association « Les Vitrites de La Crau » vous proposent de partager un moment de convivialité et d'échanges, afin de vous faire mieux connaître leurs activités et leurs savoir-faire. Le café sera offert !



Mardi 14 Loto en extérieur du CCAS

Place Félix Reynaud – 14h30

Lots : bons d'achat chez les commerçants craurois

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons



Vendredi 17 et samedi 18 ZAM in Live !

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Ouverture des portes à partir de 20h

2 concerts par soir (21h et 22h30)

Vendredi 17 : Very Bad Club (Pop-Rock / Funk / Reggae / Chanson française) suivi de No Mads (Reprises Rock des tubes des années 90)

Samedi 18 : Les Oursins (Roots Rock Reggae) suivi de Mamacita (Musiques festives et solaires – Cumbia / Rock Latino)

Buvette et restauration sur place

Entrée gratuite



Lundi 20 Réunion publique Révision du PLU

Hôtel de Ville – de 18h30 à 20h30



Mardi 21

Collecte de sang

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
de 15h à 19h30



Vendredi 24

**Théâtre interactif
« Médicament souvenir »**

Espace Jean Natte (salle du 1^{er} étage)
14h et 16h

Pièce proposée aux séniors par la Mutualité Française Provence-Alpes-Côte d'Azur et animée par la Compagnie 6T Théâtre. Vous pourrez partager un moment de convivialité autour de thèmes tels que le bon usage du médicament, le rôle des aidants, la relation avec son pharmacien et son médecin traitant. Le public sera invité à participer et à proposer des solutions, en se mettant à la place des personnages. Gratuit sur inscription.

Infos et inscriptions :

Mutualité française – 06.35.25.03.90



Samedi 25

**Journée Nationale d'Hommage
aux Harkis et aux membres des
formations supplétives**

Rendez-vous à la stèle du Rond-Point
des Harkis à 11h, pour le dépôt de gerbes



Dimanche 26

**Conte musical en provençal
« Lou Viouloun dei Bouas »
(Le Violon des Bois)**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 15h
L'Association Varoise pour l'Enseignement du Provençal (AVEP) fête ses 50 ans et vous propose à cette occasion ce spectacle en provençal où conte et musiques s'entrecroisent, se superposent et se complètent dans une magie poétique propice à toutes les rêveries...

Avec Rémy SALAMON (conteur)
et André GABRIEL (accompagnement musical).
Spectacle gratuit pour tout public

A PRÉVOIR POUR LE MOIS D' OCTOBRE 2021



Vendredi 1^{er}

L'Afrique en Scène

Contes et concert de musique traditionnelle
(Cie Terra-Anga)
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 20h15
Spectacle organisé en partenariat avec
l'association crauroise D'Keng Taoré au
profit de la scolarisation des collégiens au
Burkina Faso.

Tarif : 10 €/adulte et 5 €/enfant de moins
de 16 ans

Réservations et infos : D'Keng

Taoré - 06.10.91.88.20 ou 06.03.68.69.17
(règlement par chèque sur place, le soir du
spectacle)



Samedi 2

**La Crau'k en Scène
fait son show !**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – de
15h à 1h

Pièce de théâtre surprise à 15h, loto à
17h30, plateau repas à 19h30, puis soirée
dansante pour clôturer la manifestation
dans la joie et la bonne humeur.

Tarif : 15 € pour les membres du CCSC,
les adhérents et les craurois, 20 € pour les
non adhérents et les extérieurs, 8 € pour un
seul événement (loto, repas ou soirée, hors
pièce gratuite)

Réservations : 06.13.08.30.39, tous les
jours de 12h à 19h

Infos : www.lacraukenscene.wixsite.com/ccsc
et Facebook/Cie La Crau'k en scène



**DU 4 AU 8 OCTOBRE :
SEMAINE DE L'ÂGE D'OR
DU CCAS**

Animations réservées aux plus de 60 ans
Programme détaillé en page 13 de ce
numéro



**Du mercredi 6 au samedi 9
Festival de Théâtre Amateur
AMATHEA (27^{ème} édition)**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
Représentations gratuites

Mercredi 6 – 20h30 :

« Les Amis du placard »

de Gabor RASSOV,
par le Bric et Broc Théâtre
(La Seyne-sur-Mer)

Jeudi 7 – 20h30 :

« Représailles »

d'Eric ASSOUS,
par l'Amphitryon Théâtre (La Garde)

Vendredi 8 – 20h30 :

« Tous nos vœux de bonheur »

de Maryline BAL
par le Théâtre de l'Âne qui rit
(Bormes-les-Mimosas)

Samedi 9 – 20h30 :

« Huit femmes »

de Robert THOMAS,
par la Cie La Crau'k en Scène (La Crau)



Naissances

Maylone CHAPLAIN
Ilyes HIBAOU
Kaydden N'GADJIKO
Sohan BABA
Valentin COUDERC
Gabrielle VILLANO GRANDCAMP
Ella SOTTY
Kalvin SEILLÈS ROZIER
Maël CORCAUD
Antoine POREZ
Lucas HUET
Eléna HUET
Nare DALTABAN
Maya SZCZERBA
Gabin BION
Axel GAUVIN
Elsa GAUVIN
Ilona HEARAUULT

Noélie VACCARO
Noah BENOIT
Aaron ZERIOUL
Gabin LE PALUD
Antoine BELTRAN
Kayri AMRI
Diego RATEAU
Lucie LOPES
Anna MELIN
Lisea TRONCIA
Léa UZAN
Alessio CORRIERE
Fanny MAILLET
Léo FABRE
Laly AZOULAI
Joy BŒUF
Marceau CLÉMENT
Lara MUNTEAN
Zack GER

Mariages

Julien REGNAULT et Fanny MAZZEI
Nicolas FAUCONNIER et Sophie JOUSSELIN
Christophe BECK et Nathalie MOUTTE
Guillaume BRUNA et Alexandra VALENTE
Frédéric KOPYTOWSKI et Laetitia VINCENT
François LOZE et Servane DE BOUTINY
Alexandre AUSSIBAL et Diane ROIG
Guy VOIRON et Frédérique FERAUD
Mickaël LE ROY et Johanne VOGEL
Jean-Baptiste DRYJARD DES GARNIERS et Marie OLIVA
Renaud BLAIZOT et Mélanie RASCLE
Cédric KOERNER et Nadia OLIVEROS
Thomas VANET et Noémie GHERRAM
Quentin LOSSER et Manon VITTORI
Christian TOTI et Isabelle HOLVOËT
Jean-Philippe IEDRA et Victoria PETIT
Tommy DERVELOY et Laetitia CASSOU
Jérôme LAURENT et Aurélie PAULET
Philippe RIVIERE et Christine NIAULON
Rodolphe NAPATI et Laura MANDEL
Serge VIGNALI et Nathalie QUILLET
Tom PIBAROT et Maeva CACHET
Francis BOUNKOUNGOU et Johanna FLANDRIN

Décès

Claude ROUX
Brigitte DEZ épouse WIARD
Bruno ORTEGA
Gabriel MÈNE-SAFFRANÉ
Emmanuel MAZZOLA
Francesco MASSA
Claude KÂNEL
Victoria HESPEL veuve THIBAUT
Jeanne MARTINEZ veuve FLORENS
Robert VOLPIN
Pascal LALLEMENT
Francis RAYMOND
Christiane LOIZEAU veuve VIALE
André BARREZ
Jackie VACCARO
Henriette DAZIANO veuve SICCO
Suzanne LOPEZ
Othmane GHRAIBI
Jean-Claude MAZZOCCO
Aimé CUNY
Marcelle ANSADE veuve GHIO
Ernest MASSAROTTO
Mireille RUIZ veuve PEREZ
Claude MADEDDU
Dominique RIOU veuve DENNINGER
Marcelle ADRIAN veuve CORDES
Létizia OLIVIER veuve PINNA
Paulette CHARLOT veuve MARCHWAKI

ART TAO

Cette nouvelle association affiliée à la Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois propose dès le 13 septembre des séances de gymnastique énergétique. Cette activité met l'énergie et le souffle au centre du mouvement. Les pratiquants de tous âges pourront trouver une détente physique et mentale en 45 minutes, grâce à des mouvements simples et efficaces. Des séances de découverte sont proposées à partir du 13 septembre, au Complexe Sportif de l'Estagnol, le lundi de 8h à 9h et/ou de 9h à 10h et/ou de 12h30 à 13h30, ainsi qu'à la Salle de Sport du Collège du Fenouillet, le lundi de 17h30 à 18h30 et le jeudi de 17h30 à 18h30.
Infos : 06.72.16.76.93

PERMANENCES

Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence **le vendredi 17 septembre 2021**, en Mairie de 10h à 12h.
Elle recevra sans rendez-vous.

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **les mercredis 1^{er} et 8 septembre 2021** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Nous retrouvons Daniel GUERIN et André MELE pour la suite de l'entretien sur la Police Municipale.

La police municipale dépendait directement de Monsieur le Maire, Louis PALAZY. Notre chef, Monsieur PIVETEAU, était passionné par son travail. Premier arrivé, dernier parti, il donnait de son temps sans compter. Il était très investi dans la vie de la commune, s'intéressant beaucoup à son histoire à propos de laquelle il effectua des recherches et rédigea des documents. C'est également lui qui créa la bibliothèque du Cercle Culturel.

Deux autres gardes, à l'époque on ne disait pas policier, complétaient l'effectif, Messieurs VUILLECARD et HERBST. Monsieur VUILLECARD, entre parenthèses, nous n'osions pas tutoyer les anciens ni les appeler par leur prénom, on leur disait juste Monsieur, donc Monsieur VUILLECARD, ancien policier maritime, maîtrisait bien les lois et nous faisait profiter de ses connaissances. Il était notre source d'information dans ce domaine. Monsieur HERBST, ancien militaire bardé de décorations, était plus discret, mais vaillant et ne se laissait jamais impressionner. Entre les anciens et les petits nouveaux, le courant est tout de suite bien passé et l'ambiance était très bonne.

Lors de notre embauche, nous n'avions qu'une vague idée de ce en quoi consistait notre travail, et pour ce qui est du droit ou de la législation, dont nous ne possédions aucune notion, nous avons dû apprendre sur le tas. Notre carrière a commencé par le maintien de l'ordre lors de la fête du village, occasion de fréquentes bagarres. Comme entrée en matière, il y a mieux ! Heureusement, les anciens étaient là pour nous encadrer.

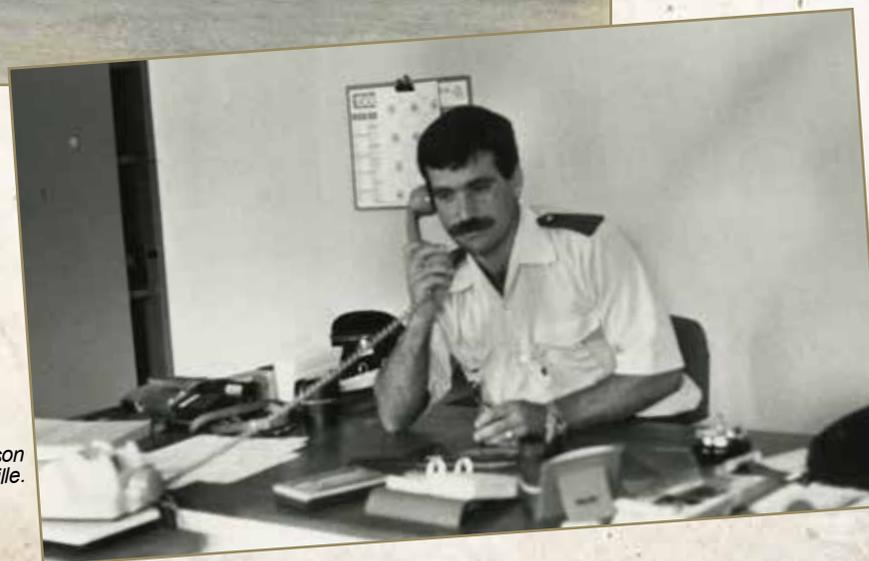
Un peu plus tard, nous avons reçu nos pistolets. Les policiers actuels vont s'entraîner dans un stand de tir, mais pour nous, le stand de tir, c'était le Fenouillet. Donc nous sommes allés au pied de la colline pour vider quelques chargeurs sur des cibles installées devant des tas de terre. Par la suite, pour garder la main, on y passait régulièrement, « Bim-Bang-Boum ! ». Aujourd'hui, les policiers doivent justifier l'utilisation de la moindre cartouche, mais nous, nous disposions d'autant de balles qu'il nous fallait sans avoir de compte à rendre. Les armes dont nous avons été dotés, des

Beretta calibre 7,65, paraissaient un peu faiblardes aux nouvelles recrues venues renforcer le service par la suite, et qui ont préféré être équipés de calibres plus puissants. Personnellement, je suis resté attaché à mon Beretta que j'ai conservé tout au long de ma carrière, ne serait-ce que parce qu'il était léger, précise Daniel. Les premiers instants où l'on s'est retrouvés avec ce poids accroché à la ceinture,

ça nous a fait une sensation bizarre, on se sentait un peu des cow-boys. Mais des cow-boys que nous n'avons jamais été. Je suis heureux de dire que, durant toute notre activité, nous n'avons jamais eu à nous en servir, même lorsque je me suis retrouvé à deux reprises en face du canon d'un fusil de chasse, ce qui fait une drôle d'impression !



La police municipale au complet pose avec ses véhicules, Renault 4L et Motobécane 51. De Gauche à droite Messieurs VUILLECARD, PIVETEAU, HERBST, GUERIN et MELE.



André MELE dans son bureau de l'Hôtel de Ville.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 30 août au 3 septembre

VACANCES D'ÉTÉ

Jeudi

- Melon jaune / Pastèque *
- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Camembert / Brie *
- Compote de pommes **BIO**
- Compote de poires bio *

Vendredi

- Carottes râpées
- Salade verte *
- Filet lieu sauce aurore **CHEF**
- Courgettes à la persillade
- Pepinettes *
- Fromage fondu
- St Moret bio *
- Petit pot vanille chocolat
- Petit pot vanille fraise *

du 6 au 10 septembre

Lundi

- Tomates vinaigrette
- Concombre vinaigrette *
- Saucisse de Francfort **VF**
- Purée de pommes de terre
- Petit moule / Bûchette mi-chèvre *
- Flan nappé au caramel
- Flan à la vanille *

Mardi

- Taboulé
- Sauté de boeuf estouffade **VF**
- Carottes à la ciboulette **BIO**
- Fromage blanc
- Fromage blanc fruits rouges *
- Corbeille de fruits

Jeudi Menu végétarien

- Chili végétarien
- Piperade
- Emmental / Gouda *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Pastèque
- Filet de colin sauce citron
- Chou-fleur en gratin
- Yaourt nature **BIO**
- Moelleux au chocolat **CHEF**

du 13 au 17 septembre

Lundi

- Salade verte
- Lasagnes **CHEF**
- Ananas au sirop

Mardi

- Mini-pizza
- Rôti de boeuf
- Ratatouille
- Riz de Camargue
- Yaourt fermier
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi Menu végétarien

- Salade de pommes de terre curry
- Oeufs brouillés **BIO**
- Haricots verts persillade
- Carré de l'Est
- Fourme d'Ambert *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Tomates au basilic
- Aioli de poisson
- et ses légumes croquants
- Fraidou / Petit moule noix *
- Moelleux framboises spéculoos

du 20 au 24 septembre

Lundi Menu végétarien

- Melon / Melon jaune *
- Penne à l'andalouse **BIO**
- Camembert / Coulommiers *
- Bâtonnet de glace à la vanille

Mardi

- Jambon blanc **LR**
- Purée de courgettes
- et pommes de terre
- Petit moule ail et fines herbes
- Mimolette *
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Céleri à la vinaigrette
- Salade verte *
- Carbonnade flamande **CHEF**
- Gouda / Tomme grise *
- Compote pommes bananes
- Compote pommes et fraises *

Vendredi

- Lentilles vinaigrette
- Salade de pois chiches *
- Colin sauce bouillabaisse
- Gratin de butternuts
- Fromage blanc
- Fromage blanc fruits rouges *
- Corbeille de fruits **BIO**

du 27 sept. au 1^{er} octobre

Lundi

- Concombre vinaigrette
- Radis beurre *
- Sauté de veau **VF**
- Purée de carottes **BIO**
- Fondu Président
- Carré de l'Est *
- Flan à la vanille
- Flan au chocolat *

Mardi

- Hachis parmentier **VF**
- Edam **BIO** / Gouda bio *
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Salade de coquillettes au pistou
- Nuggets de volaille
- Haricots beurre en persillade
- Coulommiers / Brie *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Céleri rémoulade
- Chou rouge vinaigrette *
- Filet de colin sauce provençale
- Crumble de courgettes
- et tomates au curry
- Yaourt nature
- Yaourt aromatisé *
- Cake aux pommes

BIO Produit Bio **AB**

LR Label Rouge **LR**

VF Viande / Volaille Origine France

CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix
(Ecoles Élémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Septembre 2021

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 9500 exemplaires